

Equivalence SSIAP2, Chef d'Equipe des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (28 heures, 12 personnes maximum)

Prérequis

Faire partie des sous-officiers des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale et des titulaires du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers titulaires de l'unité de valeur PRV1 ou AP1 ou du certificat de prévention délivré par le Ministère de l'Intérieur.

Objectif

Obtenir le SSIAP2 par équivalence

Contenu et découpage horaire

a. 2^{ème} partie : Installations techniques (8 heures)

- Connaître les installations techniques sur lesquelles l'agent est susceptible d'intervenir.
- Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie.

b. 3^{ème} partie : Rôles et missions des agents de sécurité incendie (7 heures 30 minutes)

- Connaître les limites de son action.

c. 4^{ème} partie : Concrétisation des acquis (10 heures)

- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie.
- Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité.